



édito

Loïc MOREL

Membre du Bureau Exécutif du SEDIMA



Osons la positivité !

C'est vrai, nous aurions des dizaines de raisons d'être anxieux, voire alarmistes, tant le monde change, faisant évoluer nos relations avec nos clients, nos partenaires et nos constructeurs.

Pourtant pour attirer de nouveaux talents, il est important pour nos entreprises d'adopter une communication positive valorisant notre métier, le savoir-faire de nos équipes et montrant les belles perspectives d'avenir.

Travailler en concession c'est être l'indispensable maillon entre, d'un côté, des multinationales dont le métier est avant tout de produire et, de l'autre, des clients aux exigences multiples plus urgentes les unes que les autres.

Notre modèle d'entreprises est essentiel car il est basé sur l'efficacité : une organisation simple, fonctionnelle et agile. De fait, pour ceux qui rêvent d'un métier où les mots réactivité, pragmatisme et proximité avec le client ont un sens, alors oui nous avons de quoi les combler.

Chez nous, ils trouveront du sens à leurs actions et à leur engagement. Nous avons aussi d'importants challenges à relever pour accompagner les clients vers le numérique, la robotique et la prise en compte des nouveaux enjeux climatiques et écologiques. Le futur est grand ouvert !

N'est-ce pas formidable de pouvoir travailler, parfois à l'intérieur et souvent à l'extérieur, directement au contact des clients. Combien de professions peuvent en dire autant ?

Sachons collectivement nous organiser pour valoriser nos métiers et démontrer qu'il y a de belles carrières en perspective... et pour longtemps !

Conférence de presse Bonne orientation économique et sociale pour l'activité machinisme agricole et résultats plus nuancés pour les espaces verts



- > Conjoncture du secteur au 1^{er} semestre 2019 et perspectives pour le 2nd semestre
- > Résultats de la 15^e enquête ISC
- > Emploi-Formation : une démarche proactive

→ dossier en pages 4 & 5

Gestion des **Expertises**

Commandes Factures BL
Dématérialisation
Bons d'interventions
Contrats

IRIUM
Software

pour la transformation digitale
de votre entreprise !

Géolocalisation
CRM Mobile

**Gestion électronique
de documents**

www.irium-software.fr 05.46.44.75.76 contact@irium-software.com

CLIMMAR

Participez au congrès européen des distributeurs de matériels agricoles



L'instance européenne de la distribution du machinisme agricole tiendra son congrès, du 24 au 27 octobre 2019, à Thun en Suisse. Les représentants des organisations professionnelles des 16 pays membres, et tous les distributeurs qui le souhaitent, pourront participer aux différentes séances plénières, débats et travaux sur les actions actuelles et futures du CLIMMAR. Deux temps forts sont prévus au programme. L'un sera consacré à l'avenir de la politique agricole commune, l'autre au modèle de formation suisse par l'apprentissage.

Pour obtenir le programme détaillé et vous inscrire, se reporter à la rubrique événement du site www.sedima.fr

formation par alternance :
le modèle suisse peut servir de référence !

Werner BERGER

Président du groupe Dousset-Matelin (86)
Directeur Général de Serco Landtechnik
Membre du comité Agrotec suisse

Comment se positionne
la Suisse en matière de formation
du machinisme agricole ?

La formation professionnelle est profondément ancrée dans la culture suisse et date d'il y a cent ans. Le syndicat patronal du machinisme agricole, Agrotec Suisse, vient de fêter les 50 ans de son propre centre de formation à Aarberg. Les champions actuels des Worldskills et des Euroskills ont été formés dans cette institution reconnue. Lors du congrès du CLIMMAR,

la journée du samedi sera réservée à la visite de ce centre. Suivra un débat sur la formation professionnelle européenne dans la branche du machinisme agricole.

Quels sont ses atouts ?

Son principal atout repose sur son système dual qui fait la part belle à une coopération étroite entre entreprise et formation. Les apprentis restent normalement durant 4 ans dans la même entreprise et vont à l'école professionnelle 1 à 2 jours par semaine, tout en bénéficiant dans le même temps d'une formation continue dans des centres professionnels comme celui d'Aarberg. Lorsque les très bons candidats atteignent une maturité professionnelle, les portes des hautes écoles leur sont grandes ouvertes.

L'expérience de la Suisse
peut-elle servir aux autres pays
membres du CLIMMAR ?

La formation professionnelle en Suisse est standardisée et atteint depuis des années des résultats de haut niveau. Elle peut apporter des outils de travail qui ont fait leurs preuves, comme par exemple une procédure de sélection des apprentis par les entreprises. De façon plus générale, la Suisse peut influencer les esprits et montrer que les entreprises et les écoles sont des partenaires égaux en matière de formation professionnelle, poursuivant de mêmes objectifs pour former leurs futurs techniciens.



Groupe Alabeurthe

élu « entreprise de l'année 2019 »

Organisés par la CCI de l'Yonne (89) et France Bleu Auxerre, Les Trophées des Grands Crus de l'Yonne célèbrent les talents et initiatives d'hommes et de femmes qui, tout au long de l'année, portent haut les couleurs du département. La cérémonie qui a eu lieu le 11 juin dernier, à Chablis, récompensait plusieurs catégories parmi l'entreprise, la start-up, l'association, la personnalité, le jeune, l'événement, le sportif, l'acteur touristique ou encore le trophée international de l'année.

C'est le groupe Alabeurthe qui a été nommé « entreprise de l'année 2019 ». Une belle récompense pour cette concession familiale, dont le siège social est basé à Chablis, spécialiste du matériel vinicole et d'équipement pour la vinification et qui s'est diversifiée, il y a quelques années, dans la motoculture de plaisance.

Si le groupe Alabeurthe a été créé en 1985, l'histoire de la société remonte à plus de deux siècles avec des aïeux maréchaux-ferrants. Dirigé aujourd'hui par François ALABEURTHE, le groupe compte 200 salariés et 10 bases qui couvrent le secteur de l'Yonne (89), de la Côte-d'Or (21), de la Nièvre (58) et du Cher (18).

Non seulement ce prix permet à une concession de matériels agricoles d'être mise sous les feux des projecteurs, mais au-delà contribue à la promotion et à la mise en lumière d'une profession toute entière. Cela valait d'être salué !



Nécrologie

Georges SGANDURRA
nous a quittés

Agé de 67 ans, Georges SGANDURRA s'est éteint des suites d'une longue maladie. Il a été inhumé le 12 juillet à Nissan les Ensérune dans l'Hérault (34).

Il a consacré sa carrière (plus de 45 ans) à l'agriculture, et dirigeait depuis 27 ans les Ets Matha, distributeur Fendt dans l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

Très impliqué au sein du SEDIMA, il était Président de la région Méditerranée depuis 2016, membre de la commission Gestion depuis 2011 et membre de la commission Viti-Vini depuis 2013.

Il était aussi Président départemental de l'Hérault (depuis 2001) et de l'Aude (depuis 2011).

Administrateur auprès du Crédit Agricole de l'Hérault, il

était membre du comité d'organisation du salon spécialisé Dyonisud de Béziers.

Pour saluer son engagement professionnel, le SEDIMA lui avait remis en 2014 le titre de Chevalier dans l'ordre du mérite agricole.

Au nom de la profession, le SEDIMA adresse à sa famille et à ses proches, ses très sincères condoléances et l'expression d'une profonde et confraternelle sympathie.

Salons

Le SEDIMA sera présent sur les salons de rentrée :

du 18 au 19 septembre à Salonvert Sud-Ouest
Saucats (33)

du 2 au 4 octobre au Sommet de l'Élevage
Cournon (63) - Allée D bis - stand 1140



SEDIMA


JPH CONSULTING & PARTNERS
Sélection de postes à pourvoir dans le machinisme agricole
ou la motoculture France & International

POUR LES CONSTRUCTEURS

- Responsable produits gamme légumes - anglais courant - basé 62
- TC sédentaire - basé 51 - connaisseur pièces pour l'hydraulique - clientèle concess - anglais ou allemand le +
- TC Itinérant pièces MA - secteur Bretagne Ouest
- TC itinérant pièces motoculture - secteur Nord Est
- Spécialiste support technique - automoteurs - H/F
- Assistant technique - allemand courant exigé H/F
- Assistant(e) ADV et commercial(e) - anglais courant
- Technicien itinérant - installations TP - anglais
- Technico-commercial itinérant - hydraulique - secteur Est - pièces pour constructeurs - anglais courant
- Technico-commercial sédentaire - hydraulique - basé 91
- DC matériels pour environnement - exp confirmée - meneur d'équipes - mobilité France et export - anglais courant
- Expert technique - récolte - anglais

POUR LES CONCESSIONNAIRES

- DG/Dir ccial - Ile de France - Est/Centre Est - Ouest - Sud Ouest
- Responsable ccial/Chef des ventes - Grand Ouest - Bourgogne - Nouvelle Aquitaine - Occitanie - Sud Est
- Commerciaux matériels manutention - IdF - Hs de France
- Commercial matériels viticole - Nouvelle Aquitaine
- Commerciaux GPS/agriculture précision - plusieurs postes
- Commerciaux traite robotique - Ouest - Centre
- Directeur SAV - Hauts de France - Ile de France - Grand Ouest - Est - Centre Est
- Dir Tech SAV/agri de précision - home office possible
- Responsable garantie & support technique - Ile de France
- Chefs d'atelier - Hauts de France - Centre Est - Ile de France - Sud Ouest - Corse
- Techniciens GPS/agriculture précision - plusieurs postes
- Technicien équipement d'élevage/traité - Centre Est

Envoyer CV et lettre de motivation sous word à :

Jean-Paul HOUVERT - 06 63 97 36 66
jeanpaul.houvert@gmail.com

Jean-Paul PAPILLON - 06 83 01 75 40
jeanpaulpapillon@gmail.com

Fortes chaleurs, canicule au travail : je m'organise

Quelle que soit l'activité de l'entreprise (espaces verts, agricole, viti-vini, élevage, irrigation...), la période estivale et son lot de fortes chaleurs ou d'épisodes caniculaires requièrent de la part de l'employeur certaines mesures de vigilance et de prévention surtout pour les salariés qui sont amenés à travailler en extérieur.

A partir de 30 °C à l'ombre, la vigilance s'impose. Au-delà de 33°C, le risque d'accident est accru.

Contre ces excès de chaleur, le Code du travail dispose d'un arsenal d'articles visant à protéger les salariés tout en se gardant bien de définir un quelconque seuil de température déclenchant des dispositions particulières.

Ceci se traduit pour l'employeur par la mise à disposition pour les salariés d'eau potable et fraîche, et par un renouvellement d'air adapté afin d'éviter les élévations exagérées de température.

Dans des cas de canicules, ces mesures peuvent être insuffisantes. L'employeur devra, en vertu de son obligation de résultat en matière de santé et sécurité, prendre toutes les mesures complémentaires utiles afin de protéger ses salariés.

Quelles mesures l'employeur doit mettre en œuvre ?

Avant l'été

> Évaluer le risque « fortes chaleurs », actualiser le « document unique »⁽¹⁾ et établir un plan d'action de prévention de ce risque.

> Prévoir une organisation du travail adaptée et vérifier que la ventilation des locaux de travail est correcte et conforme à la réglementation.

> Prévoir une surveillance de la température ambiante des lieux de travail.

> S'assurer que le port des protections individuels est compatible avec les fortes chaleurs.

> Informer et consulter le CSE⁽²⁾ et les autres institutions représentatives du personnel sur les recommandations à mettre en œuvre en cas d'exposition aux fortes chaleurs.

> Prévoir éventuellement des mesures correctives sur des bâtiments ou locaux existants.

Pendant une vague de chaleur

> Informer tous les travailleurs des risques, des moyens de prévention, des signes et symptômes du coup de chaleur.

> Mettre à disposition des travailleurs de l'eau potable et fraîche.

> Pour ce qui concerne les postes de travail extérieurs, ceux-ci doivent être aménagés de telle façon que les travailleurs soient protégés, dans la mesure du possible, contre les conditions atmosphériques.

> Mettre à disposition des personnels des moyens utiles de protection.

> Adapter l'organisation du temps de travail.

> Inciter les travailleurs à se surveiller mutuellement pour déceler rapidement les signes ou symptômes du coup de chaleur et les signaler à l'employeur et au médecin du travail.

> Vérifier que les adaptations techniques permettant de limiter les effets de la chaleur ont été mises en place et sont fonctionnelles.

Le service Hygiène et Sécurité du SEDIMA tient à la disposition de ses adhérents une documentation complète sur les mesures à mettre en œuvre en cas de fortes chaleurs ou de canicules.

⁽¹⁾ Les entreprises adhérentes au SEDIMA ont à disposition un modèle de document unique avec une fiche dédiée à ce risque.

⁽²⁾ Comité Social et Economique.



Signes d'alerte

Comment reconnaître un coup de chaleur ?

Si, au cours de travaux exécutés en ambiance chaude, un travailleur présente l'un des symptômes suivants :

- > maux de tête, soit intense, grande faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges,
- > propos incohérents, perte d'équilibre, perte de connaissance.

Attention ! il peut s'agir des premiers signes d'un coup de chaleur. C'est une urgence médicale, car il y a un danger de mort !

Agir rapidement et efficacement et prodiguer les premiers secours.

FÉDÉS

Notez dès à présent les dates des réunions de fédérations 2019 : un moment fort d'échanges et de débats pour les distributeurs.

mardi 5/11	Bretagne Ploërmel (56)
mercredi 6/11	Pays de Loire Angers (49)
jeudi 7/11	Poitou-Charentes Poitiers (86)
mardi 19/11	Rhône-Alpes L'Isle d'Abeau (38)
mercredi 20/11	Limousin-Auvergne Clermont-Ferrand (63)
jeudi 21/11	Centre Orléans (45)
mardi 26/11	Nord-Picardie Amiens (80)
mercredi 27/11	Normandie Caen (14)
jeudi 28/11	Ile-de-France Rambouillet (78)
mardi 3/12	Bourgogne Franche-Comté Beaune (21)
mercredi 4/12	Lorraine-Alsace Metz (57)
jeudi 5/12	Champagne-Ardenne Reims (51)
mardi 10/12	Aquitaine Bazas (33)
mercredi 11/12	Midi-Pyrénées Toulouse (31)
jeudi 12/12	Méditerranée Avignon (83)

agenda juin 2019

interne

- Conseil d'Administration
- Commission Sociale
- Séminaire commission Communication
- Commission Prospective
- Commission Equilibre de la relation constructeur/distributeur
- Commission Viti-viniculture
- Commission Occasion
- SEDIMA'S DAYS Emploi Formation :
 - Limousin-Auvergne
 - Rhône-Alpes

externe

- Commission Patronale
- Commission Paritaire Nationale
- Commission Sociale CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises)
- Conseil d'Administration AGEFIDIS
- Congrès des CUMA



MENSUEL DES ENTREPRISES DE SERVICE ET DISTRIBUTION DU MACHINISME AGRICOLE ET DES ESPACES VERTS

SEDIMAG

Consultable sur www.sedima.fr

Directeur de la publication : Jean-Paul BRETON
 Rédactrice en chef : Laurence ROUAN
 Rédaction / Publicité : Place Maurice Loupias - BP 508
 24105 Bergerac cedex - Tél 05 53 61 65 88
 Administration : 6 bd Jourdan - 75014 Paris - Tél 01 53 62 87 10

Facebook@Sedimasyndicat
 LinkedIn@sedima-syndicat
 Youtube@SedimaWebTV

Imprimerie GDS - 87 Limoges - DEPOT LEGAL JUILLET/AOÛT 2019 - ISSN 1259-069 X

www.eti-online.fr

etiOnline

Votre ERP en version Cloud et Fullweb

Caisse conforme
 RGPD compatible
 Sécurité
 Traçabilité
 Dématérialisation

Hébergement dans notre Data Center
 CRM

Géolocalisation
 Mobilité des Techniciens

commercial@eti.eu / 05 65 757 757

in f t

Conférence de presse du SEDIMA

Bonne orientation économique et sociale pour l'activité machinisme pour les espaces verts au 1^{er} semestre 2019



Le 11 juin dernier, le SEDIMA tenait, en ses locaux, une conférence de presse permettant à Pierre PRIM (son Président), Anne FRADIER (sa Secrétaire Générale) et à Sylvie DOMENECH (en charge des études économiques) de partager les principales données sur la conjoncture économique de la profession au premier semestre 2019 et sur les perspectives d'activité pour le second semestre.

Pierre PRIM a fait part du classement ISC 2019 (indice de satisfaction des concessionnaires envers leurs tractoristes) et annoncé la remise des trophées SAT/SCFACTION 2020 lors des prochains SEDIMA'S DAYS, qui auront lieu les 19 et 20 mars 2020.

Le SEDIMA a également présenté les actions visant à répondre à la principale préoccupation de ses adhérents, à savoir le recrutement.

Conjoncture du secteur au 1^{er} semestre 2019

Machinisme Agricole

Les prévisions de croissance pour le 1^{er} semestre 2019, par rapport à la même période l'an passé, sont estimées entre :

- + 7,5 à + 8,5 % pour les prises de commandes de matériels neufs,
- + 4,5 à + 5,5 % pour les prises de commandes de matériels d'occasion,
- + 5,5 % à + 6,5 % pour le chiffre d'affaires pièces magasin,
- + 6,5 % à + 7,5 % pour les prestations SAV à l'atelier.

L'activité du neuf est soutenue sur le 1^{er} semestre pour la grande majorité des secteurs d'activité (grandes cultures, polyculture élevage, viti-viniculture) à l'exception des équipements d'élevage. (graphique 1)

Sur les cinq premiers mois de 2019, et après deux années de forte baisse, les immatriculations de tracteurs sont en hausse : + 50 % pour les tracteurs standards et + 52 % pour les tracteurs vignes et vergers par rapport à 2018 sur la même période. Cette évolution est due pour une bonne part à la Mother Regulation qui aurait impacté les prises de commandes sur le 1^{er} semestre 2018.

Les stocks de matériels neufs et d'occasion sont en progression comparés au 1^{er} semestre 2018.

A l'issue du 1^{er} semestre 2019, 45 % des distributeurs ont un moral bon tandis que 48 % affichent un moral moyen. Leur principale préoccupation est le recrutement, suivie de la trésorerie, l'évolution des marchés et des ventes, l'évolution de leurs entreprises et les relations avec les fournisseurs.

Du côté des exploitants agricoles, dans le secteur **grandes cultures**, le moral est estimé comme bon ou très bon par 27 % des concessions. Ces chiffres sont de 45 % pour la **polyculture-élevage**, 44 % pour les **équipements d'élevage** et à plus de 60 % pour la **viti-viniculture**.

Espaces Verts

L'activité est globalement ralentie pour le chiffre d'affaires matériels neufs, au 1^{er} semestre 2019 par rapport à la même période 2018, avec cependant des disparités importantes selon les entreprises. En revanche, les chiffres d'affaires pièces détachées et atelier/SAV sont en croissance :

- + 0 à + 1 % pour les prises de commandes en neuf,
- + 2 à + 3 % pour le CA pièces détachées,
- + 3 à + 4 % pour les prestations SAV à l'atelier.

Le marché des matériels électriques et à batterie ainsi que celui des robots de tonte ont tiré l'activité vers le haut au 1^{er} semestre contrairement à celui des auto-portées pour lequel 63 % des répondants ont constaté une baisse. (graphique 2)

Comme pour le machinisme, les stocks de matériels neufs se sont accrûs sur cette même période.

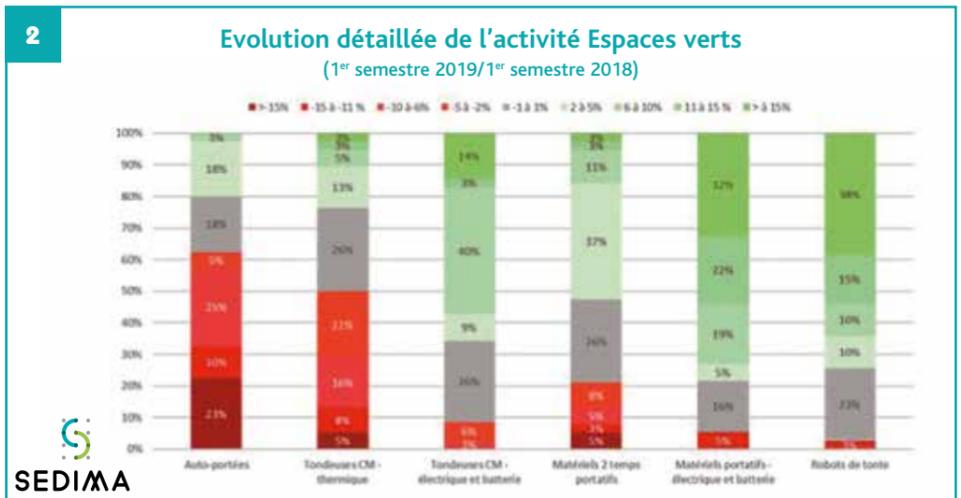
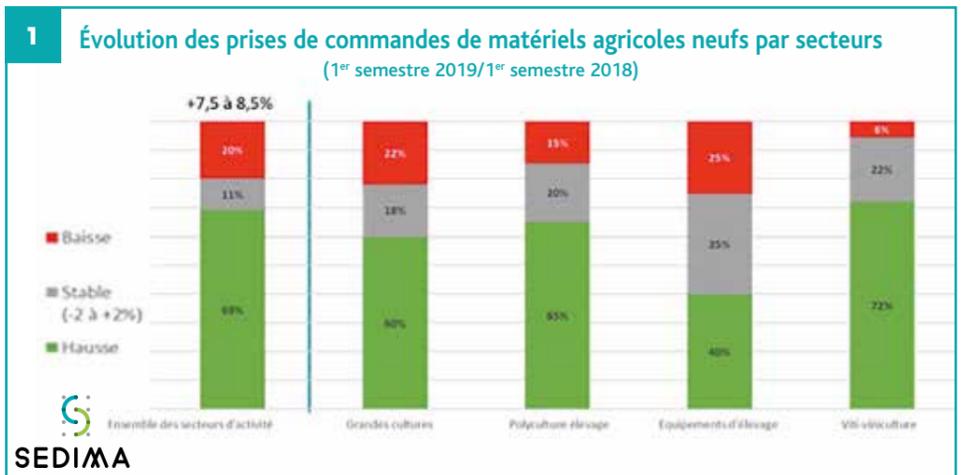
A fin juin, 65% des distributeurs ont un moral moyen et 22 % un bon moral. Leurs préoccupations majeures concernent le recrutement, l'évolution des ventes, les relations avec les fournisseurs, la trésorerie et l'évolution de leurs entreprises.

Dans le secteur espaces verts, le moral est majoritairement jugé plutôt moyen pour les **particuliers** (opinion exprimée par 60 % des répondants) et les **clients professionnels** (55 %). 46 % des répondants jugent le moral des **collectivités locales** comme moyen.

Perspectives pour le 2nd semestre 2019

Comparé aux évolutions du 1^{er} semestre 2019, le SEDIMA attend un ralentissement du rythme de progression pour l'ensemble des services des entreprises de distribution de matériels agricoles (taux de croissance compris entre + 2 à + 5 %).

Pour les distributeurs de matériels **espaces verts**, la croissance attendue est similaire à celles estimées au 1^{er} semestre 2019 pour les ventes de matériels neufs (+ 0,5 à + 1,5 %) et le chiffre d'affaires pièces (+ 1,5 à + 2,5 %), mais il devrait être moindre à l'atelier (+ 1,5 à + 2,5 %).



On se comprend mieux quand on est proche

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de 100 sites en région, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, solidaires parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre engagement sociétal auprès des plus fragiles.

Pour en savoir plus :
 Direction des Accords de Branches
entreprise.santeprevoyance@ag2rlamondiale.fr

agricole et résultats plus nuancés



ISC France : résultats de la 15^e enquête

L'enquête « indice de satisfaction des distributeurs envers leurs tractoristes » a été réalisée sur la période d'avril 2019 à mai 2019 auprès des adhérents du SEDIMA, avec un taux de participation en hausse par rapport à l'an passé (58 %).

Elle comporte 14 catégories et plus de 60 questions pour évaluer la relation constructeurs/distributeurs parmi lesquelles : la commercialisation des pièces détachées, le SAV garantie, les supports produits, la formation, la volonté de s'améliorer, le financement intégré...

Cette enquête s'inscrit dans une démarche européenne : 10 pays membres du Climmar (organisation européenne des distributeurs de matériels agricoles) ont conjointement et à la même date effectué l'enquête (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne). Les résultats seront présentés par le CLIMMAR, lors de la conférence de presse qui aura lieu à Agritechnica le 11 novembre prochain.

Résultat 2019 par marques (graphique 3)

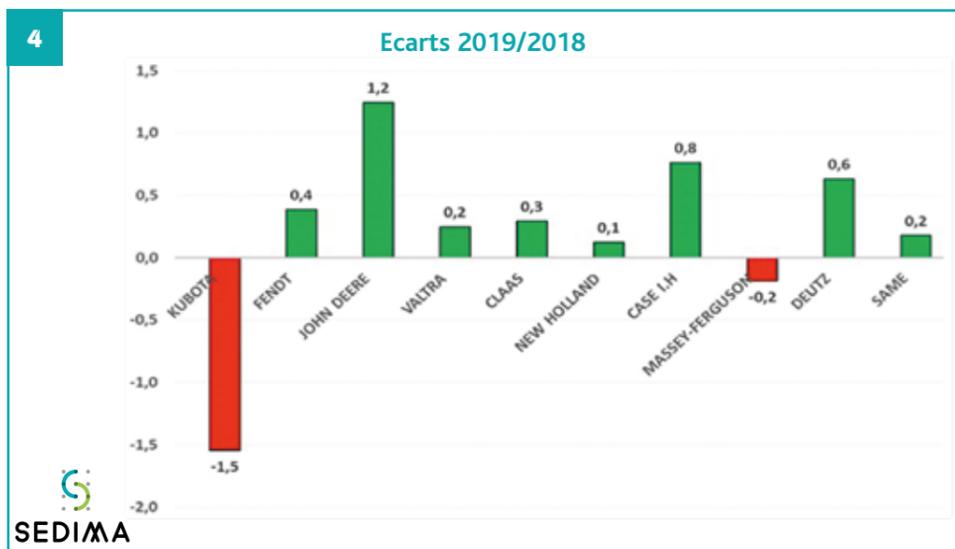
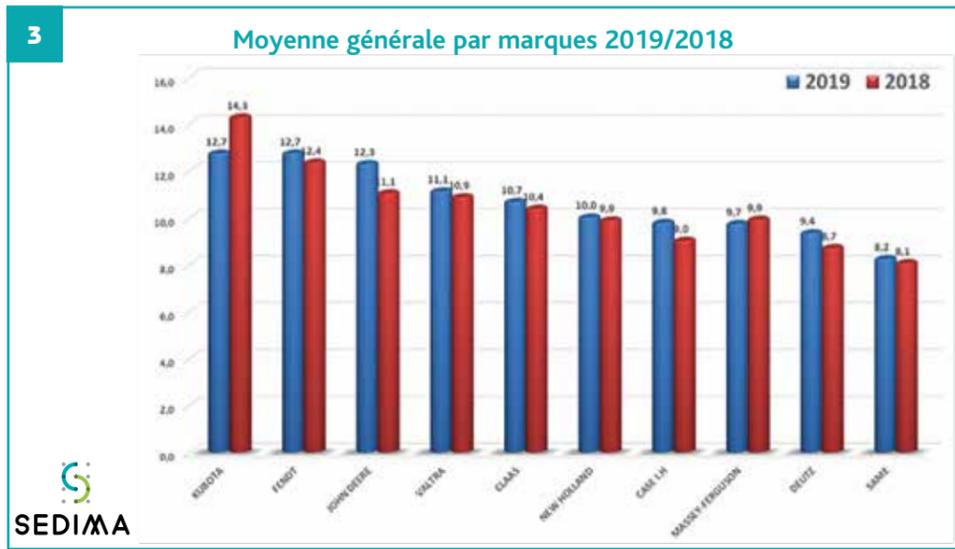
- > Kubota et Fendt sont pratiquement à égalité et sont respectivement 1^{er} et 2nd.
- > John Deere par rapport à l'an passé conserve sa 3^e place.
- > Valtra et Claas ont le même classement (respectivement 4^e et 5^e).
- > New Holland et Case IH récupèrent une place et se retrouvent en 6^e et 7^e position.
- > Massey Ferguson perd deux places pour se situer en 8^e position.
- > Deutz et Same gardent leurs places en fin de classement à la 9^e et 10^e place.
- > La marque Mc Cormick n'apparaît pas dans l'enquête puisqu'elle n'atteint pas les deux cri-

tères requis (taux de participation minimum de 30 % et part de marché d'au-moins 25 % des immatriculations de tracteurs standards).

Écarts par marques 2019 / 2018 (graphique 4)

Globalement toutes les marques sont en légère progression sauf Kubota et Massey Ferguson qui enregistrent une baisse : - 1,5 point pour Kubota et - 0,2 point pour Massey Ferguson. La plus forte amélioration concerne John Deere qui gagne 1,2 point.

Pour féliciter les constructeurs qui ont progressé sur certains items, le SEDIMA remettra ses trophées SAT/SCFACTION lors des SEDIMA'S DAYS qui auront lieu les 19 et 20 mars 2020.



Emploi-Formation : une démarche proactive

La reprise économique rend encore plus prégnante le besoin en personnel des concessionnaires et distributeurs. L'enquête de conjoncture indique que 88 % des entreprises de machinisme agricole et 73 % des entreprises de matériels espaces verts vont recruter de nouveaux salariés. Le nombre de recrutements estimé pour 2019 est de 3 000, confirmant le besoin de 10 000 salariés d'ici 5 ans.

Pour faire face à ce besoin, le SEDIMA, dans un contexte de réforme de la formation professionnelle, a mobilisé tous ses adhérents afin qu'ils s'engagent directement et de façon collective et coordonnée dans la bataille pour l'emploi.

(cf. page 6 SEDIMA'S DAYS Emploi-Formation)

Le SEDIMA poursuit, via ses associations de branche (ASDM et AGEFIDIS), ses actions de promotion des métiers de la maintenance auprès des jeunes et de leurs parents, et sa communication digitale sur :

<https://www.facebook.com/Sedimasyndicat/>

<https://www.linkedin.com/company/sedima-syndicat>

Le SEDIMA continuera à relayer les vidéos réalisées pour la branche par Golden News à destination des jeunes. Ces dernières ont déjà été visionnées par plus de 2 millions de personnes ! De même, les spots diffusés sur RTL ont boosté la consultation de la rubrique formation du site SEDIMA de plus de 105 %.



Partenaire du monde agricole, le Crédit Mutuel est présent sur vos salons agricoles de rentrée. Venez nous rencontrer !

Le Crédit Mutuel propose une offre de crédit-bail et de location financière sur les lieux de vente des partenaires concessionnaires. Cette offre permet de construire des solutions sur mesure avec des loyers qui s'adaptent au cycle de production des exploitations agricoles. Avec ACTIMAT, vous bénéficiez ainsi d'une gamme de financement adaptée à la diversité des situations de vos clients agriculteurs, tout en leur apportant des solutions fiscales et comptables*. Pour en savoir plus, contactez votre interlocuteur Actimat ou venez nous rencontrer sur les salons agricoles de rentrée.



CNCM - 88/90 rue Cardinet - 75017 Paris - Juillet 2019.
*Dans les limites des réglementations fiscales et sociales en vigueur.

Emploi-Formation

Service Formation du SEDIMA

SEDIMA'S DAYS Emploi-Formation

Le SEDIMA poursuit ses rencontres Emploi-Formation en régions, avec ses présidents régionaux et référents formation, les établissements scolaires et les académies, pour trouver ensemble des solutions permettant aux distributeurs de recruter.

Les réunions SEDIMA'S DAYS de juin se sont déroulées en régions Limousin-Auvergne ⁽¹⁾ et Rhône-Alpes ⁽²⁾. Elles continueront en septembre en régions Bretagne, Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté. Rappelons que d'ici 5 ans, la profession devra embaucher, France entière, 9 600 salariés.

(cf. Sedimag' 303 - mai 2019)



1 Les établissements présents en Limousin-Auvergne le 6 juin : Lycée Gustave Eiffel de Gannat (03), Rectorat de Clermont-Ferrand (63), Lycée Barbanceys de Neuvic (19), Lycée Sacré Coeur de Saint Chely d'Apcher (48), Institut des métiers de Clermont-Ferrand (63).



2 Les établissements présents en Rhône-Alpes le 7 juin : les Maisons Familiales et Rurales de Saint Martin en Haut (69), Collèges (38) et Moirans (38), l'inspecteur d'académie Pierre MOUTONS, le Lycée Georges Charpak de Châtillon sur Chalaronne (01), le Campus Agronova de Precieux (42).

Concours Général des Métiers

Le SEDIMA présent à côté de l'ASDM* pour la remise de prix à La Sorbonne

Le 11 Juillet dernier, dans la prestigieuse Sorbonne à Paris, s'est tenue la 272^e édition de la cérémonie de remise de prix aux lauréats du Concours Général des Métiers. Jeunes, jurés, représentants de branche professionnelle et de l'éducation étaient présents pour conclure cette session 2019.

Dans le hall du Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, la « Maintenance des matériels » a été présentée à Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse. L'occasion pour la profession de détailler les formations de la branche et d'informer sur la digitalisation des métiers via une présentation vidéo.

C'est Jean-Marc HUART, Directeur Général de l'Enseignement scolaire, qui a remis les prix aux 3 lauréats de la catégorie « Maintenance des matériels » :

- 1^{er} Evan RAYMOND - Espaces verts - MFR de Saint-Martin-en-Haut (69)
- 2^e Rémi BERNIER - Manutention construction - Ecole professionnelle d'Egletons (19)
- 3^e Arnaud GRATALOUP - Machinisme agricole - MFR de Saint-Martin-en-Haut (69)

Le SEDIMA remercie l'ensemble des professionnels, jurés et candidats participants et félicite les lauréats.

*Association de promotion des métiers et des formations de la branche.



De gauche à droite : Evan RAYMOND, Rémi BERNIER, Arnaud GRATALOUP et Jean-Marc HUART.

Alternance

Pour professionnaliser vos salariés ou futur salariés, utilisez les CQP dédiés aux métiers de la distribution !

L'alternance est sans nul doute un moyen judicieux pour former vos salariés ou futurs salariés à l'un des métiers de la profession. Plusieurs établissements dispensent les certificats de qualification professionnelle (CQP) reconnus par la branche. Ces formations font l'objet d'une prise en charge par l'EGD-AGEFOMAT.

La plupart des CQP démarrent à l'automne. Profitez de la saison estivale pour vous renseigner et inscrire des candidats ! Pour trouver les coordonnées des établissements, se reporter à :

<http://www.observatoire-sdlm.com/>

Vendeur en matériels agricoles	AGRIMEDIA (24)
Technicien de maintenance des matériels agricoles	MFR Montauban-de-Bretagne (35) CFPPA de Vesoul (70) GRETA de L'Anjou (49) (en partenariat avec le lycée des métiers de Narcé) GRETA Sud Aquitaine (64) (en partenariat avec le lycée JP Champo de Mauléon) GRETA Doré Allier (03) (en partenariat avec le lycée Gustave Eiffel de Gannat) Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers (32) LEAP de Savy Berlette (62) GRETA du Vaucluse (84) (en partenariat avec le lycée des métiers d'Eguilles à Vedène) MFR de Saint-Martin-en-Haut (69)
Magasinier vendeur en pièces de rechange et équipement des matériels de parcs et jardins	IFA de Saint-Malo (35)
Monteur en installation de traite	GRETA de l'Anjou (49)
Technicien SAV en automatisme d'installation de traite	GRETA de l'Anjou (49)